



SOCIETE DES AMIS DE VINCENNES

Reconnue d'utilité publique par décret du 8 juin 1923

Vincennes, le lundi 15 mai 2017

Chers Adhérents et Amis,

Nous sommes heureux de vous inviter à une excursion de la journée qui nous conduira à

SAINT DENIS le samedi 10 juin 2017

La ville de Saint Denis étant accessible par les transports en commun (RATP & SNCF) et afin de réduire les coûts le rendez-vous est fixé à 9h45 précises devant le portail central de la Basilique.

Le programme :

- de 10h à 12h : visite de la Basilique et de la nécropole royale.
- de 12h à 14h : déjeuner au restaurant près de la Basilique
- de 14h à 16h : visite de la Maison d'éducation de la Légion d'Honneur.

Participation aux frais : visites et repas (vin et café compris) : **55€**

Merci de joindre un chèque libellé à l'ordre de la Société des Amis de Vincennes

Très important : En raison du plan Vigipirate, l'accès à la basilique est très surveillé. Se munir impérativement d'une pièce d'identité.

Pour se rendre à Saint Denis depuis Vincennes ou Saint Mandé, nous recommandons de prendre le métro ligne N°1 jusqu'à Champs Elysées – Clemenceau. Prendre la correspondance ligne N°13 direction Saint Denis Université et descendre à la station Basilique de Saint Denis (trajet d'environ une heure).

Attention : La ligne N°13 dessert deux directions sur le même quai : vérifier le terminus « Saint Denis Université » affiché sur le quai, sur la face avant de la rame et dans les voitures.

Cette sortie - réservée uniquement aux adhérents à jour de leur cotisation - est prévue pour 30 personnes. Votre demande d'inscription est acceptée et tient lieu de convocation mais en cas de dépassement du nombre prescrit, seules les personnes en liste d'attente seront avisées et tenues informées par téléphone du suivi.

Nous vous invitons à vous inscrire **dès maintenant** en retournant le bulletin ci-dessous à :
Madame Christiane LEGENDRE - 59, avenue Foch - 94300 Vincennes - tél. 01 43 74 76 18 -
(En cas d'empêchement le jour de la sortie, n° de portable à joindre : 06 10 11 00 40)
En espérant vous satisfaire, nous vous souhaitons de passer une bonne journée

Le bureau de la Société



Bulletin d'inscription à retourner avant le 2 juin à :

Mme Christiane LEGENDRE - 59, avenue Foch 94300 VINCENNES

Madame, Monsieur Nombre de personnes :

Adresse.....Tél.

..... Portable.....

désire(nt) participer à l'excursion du samedi 10 juin 2017 à Saint Denis.



L'abbaye actuelle, bâtie à l'emplacement d'un cimetière gallo-romain, a servi très tôt de nécropole aux souverains mérovingiens et carolingiens. Elle a commencé à être rebâtie au XIIe siècle par l'abbé Suger, conseiller de Louis VI et Louis VII, et abbé de l'abbaye bénédictine de Saint Denis dans une architecture nouvelle à l'époque que nous appelons le style gothique. Elle avait la garde de l'oriflamme de Saint Denis que le roi venait lever avant de partir en guerre ou en croisade. Si les rois de France étaient sacrés à Reims, les reines y ont souvent reçu leur couronne. C'est là bien sûr qu'ont été inhumés la plupart de nos rois et de nos reines ainsi que leurs familles et certains de leurs serviteurs. Y manquent en particulier Louis XI enterré à Cléry près d'Orléans et Charles X mort en exil. Depuis 1966 l'abbaye est devenue la cathédrale du diocèse de Saint Denis.

Inspirées de la maison d'éducation créée par Mme de Maintenon à Saint Cyr, les maisons d'éducation de la Légion d'honneur furent créées par Napoléon en 1805 à l'attention des filles d'officiers pauvres ou orphelines.

La maison de Saint Denis occupe le cloître de l'ancienne abbaye royale.

Elle reçoit les filles des titulaires de la Légion d'Honneur et aussi d'autres ordres nationaux.

Elles y reçoivent un enseignement du niveau du lycée et des classes préparatoires littéraires et commerciales.

Les plus jeunes, du niveau du collège, sont installées à Saint Germain aux Loges

